

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

27.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport du Bureau des Commissaires à l'effet de rembourser un dépôt à MM. Hénault & Heffernan,

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

28.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'éch. Leclaire, à l'effet de poser certaine question aux électeurs, il est

Ordonné: De biffer ledit item de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne maintenant à jeudi prochain, le 21 du courant, à trois heures p. m. pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

L. O. DAVID,

Greffier de la Cité

RENE BAUSET,

Sous-Greffier de la Cité.



EGOUTS

Avis aux Contribuables.

AVIS PUBLIC est pas les présentes donné que les rôles spéciaux pour les égouts construits dans les rues sous mentionnées dans la Ville de Montreal, à savoir:

MESSIER, depuis l'Ave. Mont-Royal à la rue Rachel.

ST. PHILIPPE, depuis la rue St-Antoine à la rue Richelieu.

RACHEL, depuis la fin de l'égout en construction dans cette rue en allant vers l'ouest, jusqu'à la rue Parthenais.

RACHEL, depuis la fin de l'égout existant à l'ouest dans la rue Rachel jusqu'à la fin à l'ouest de la rue Rachel (une distance d'à peu près 273 pieds linéaires).

CARRIERES (Chemin), depuis l'Ave. Sherbrooke à l'Ave. Papineau.

CARRIERES, (chemin), depuis l'égout de la rue St. Denis, à 175 pieds en allant vers le sud

CEDAR (Ave), depuis la fin de l'égout existant à une distance de 500 pieds chaque.

COUVENT, depuis la rue St-Antoine, à la rue Richelieu et de là en allant vers l'ouest sur la rue Richelieu à la fin de l'égout existant, une distance d'environ 210 verges linéaires.

FULLUM, depuis l'Ave. Mont-Royal à la rue Rachel.

DOMINION (Ave), depuis la rue Fulford à la rue Dominion.

ST. FERDINAND, depuis la rue St-Antoine à la rue Richelieu.

HUNTLEY, depuis DeFleurimont à l'Ave. Pacifique et du long de la rue DeFleurimont, depuis la rue Huntley à la rue Labelle.

sont complétés et les rôles sont maintenant déposés au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelques taxe ou contribution foncières sont par les présentes sommées d'en payer le montant au soussigné à son bureau dans les dix jours de cette date sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité

Bureau du Trésorier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 19 décembre 1911.

27.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to refund deposit to Messrs. Hénault and Heffernan,

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'Connell, it was

Resolved: That said report be adopted.

28.—The order of the day being read to consider a notice of motion by Ald. Leclaire to put a certain question to the electors, said order of the day was

Ordered: To be struck.

On motion of Ald L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved. That the Council do now adjourn until Thursday next, the 21st inst., at three o'clock p. m. to continue the present order of the day.

L. O. DAVID,

City Clerk.

RENE BAUSET,

Asst. City Clerk.



SEWERS

Notice to Ratepayers.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the Special Rolls of Assessment for the construction of sewers in the under-mentioned streets, or sections of streets, viz:

MESSIER, from Mont-Royal to Rachel.

ST. PHILIPPE, from St. Antoine to Richelieu.

RACHEL, from the end of the sewer under construction in the street, westward to Parthenais

RACHEL, the western end of the existing sewer in Rachel street to the western end of Rachel street, a distance of 273 lineal feet.

CARRIERES (Road), from Sherbrooke Ave., to Papineau Ave.

CARRIERES (Road), between St. Denis street sewer and a point 175 ft. southward.

CEDAR AVENUE, from the end of the existing sewer to a distance of 500 feet each.

CONVENT, between St. Antoine and Richelieu, thence westward on Richelieu street to the end of the existing sewer to 200 lineal yards.

FULLUM, from Mount Royal Avenue to Rachel.

DOMINION AVENUE, from Fulford to Dominion.

ST. FERDINAND, from St. Antoine to Richelieu.

HUNTLEY, between de Fleurimont St. and Pacific Ave and along DeFleurimont from Huntley St. to Labelle street.

in the City of Montreal, are completed and are now deposited in the office of the undersigned, in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are required hereby to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

City Treasurers' Office,
City Hall,
Montreal, December 19th, 1911.